

ON PREND DES NOUVELLES DES DEUXIÈMES ANNÉES !

Le mois de novembre étant bien entamé et les premières deadlines passées, l'Association du Double Diplôme est cette fois-ci **partie à la rencontre des L2** qui entament donc leur dernière année sur le campus de Colchester.

À cette occasion, une dizaine d'entre eux ont accepté de nous résumer leur expérience anglaise et les leçons qu'ils ont pu tirer de leur première année à l'Université d'Essex.



Des deuxièmes années en voyage à Cambridge



LE DÉBUT D'ANNÉE EN 3 MOTS ?

Intense, enrichissant, pluvieux ! - *Auriane Paulik*

Stressant, fatigant, dynamique - *Camille Gustin*

Motivation, opportunité, relations - *Carla Bertoncelli*

Intense, excitant et crazy” - *Viviane Chaulvet*

Etudes, soirées, rugby “- *Morgane Drian*

Firstbus, Aldi, Purcell” - *Anaïs Charreteur*

Sportif, busy, génial” - *Lisa Cabaret*

VIE SUR OU HORS CAMPUS? Après une première année pour la plupart dans les *accommodations*, les étudiants vivent désormais pour la majorité en coloc' en dehors du campus. Alors, quelle est la meilleure option ?

Globalement, la vie hors campus semble plaire d'avantage que la vie sur le campus. **Plus tranquille et plus indépendante**, elle est plus adaptée à la deuxième année pour beaucoup puisqu'elle permet d'échapper au constant raffut et rythme incessant de la vie sur campus. La deuxième année permet également de découvrir d'avantage la vie anglaise et la culture locale, puisque ce qu'on se rapproche du centre-ville, on achète un abonnement de bus et **on se détache de la bulle de confort et d'habitudes** que le campus nous donnait. Un autre point positif de la vie hors campus est le fait d'avoir choisi ses colocataires, comparé au système aléatoire de la première, **la deuxième année permet de vivre avec des personnes que nous savons nous plaisent et avec qui on fonctionne.**

Cependant, il faut noter que la proximité avec les cours et le campus manque à la deuxième année et peut parfois causer un manque de motivation pour aller en cours le matin ou même rester trop tard sur le campus, voulant éviter de rentrer dans le noir.

ET LA PARTICIPATION À LA VIE DE CAMPUS ?

Ce n'est pas une surprise, ce qui fait la particularité de l'Université d'Essex c'est le **dynamisme** que les étudiants créent en devenant membres **des nombreux clubs divers et variés sur le campus**. Les étudiants du Double Diplôme sont également des membres actifs ! Beaucoup de L2 pratiquent du sport tels que **kickboxing, escalade, rugby, cheerleading, squash et tennis...**il y en a pour tous les goûts !!

Mais beaucoup sont également inscrits dans des **clubs à but caritatifs ou culturels** comme **Amnesty, STAR, EU society ou encore la Law Society**. Certains L2 sont même dans le comité exécutif de certains clubs ce qui leur apporte une expérience supplémentaire et des nouvelles rencontres enrichissantes. Et bien sûr, on oublie pas la **French connection**, society de prédilection des français sur le campus et dont l'exécutif est souvent composé par des étudiants de deuxième année.



Des deuxièmes années faisant partie de l'exec' de la French Co'

COMMENT SE PASSE LA CHARGE DE TRAVAIL CETTE ANNÉE ?

La première année derrière eux, les L2 semblent avoir pris note de cette expérience quant à la charge de travail requise. S'accordant pour la plupart à dire que **la charge de travail en droit français reste conséquente**, elle n'en est pour le moins pas plus importante que celle attendue d'eux l'année dernière, même si la méthodologie et la matière ont bien changé. Pour le droit anglais, beaucoup d'étudiants ont remarqué **devoir fournir plus de travail ou faire preuve de plus d'organisation pour bien préparer les TDs**, afin d'éviter de tout rattraper avant les examens/coursework.

PLUTÔT DROIT ANGLAIS OU DROIT FRANCAIS ?

La plupart des L2 interrogés nous ont rapporté préférer le droit français qui reste un droit très structuré et qui leur semble plus logique à comprendre. Les étudiants se sentent aussi **plus encadrés** dans les cours de droit français que dans ceux de droit anglais. Néanmoins, tous s'accordent à dire que le droit anglais reste un **droit très appréciable**, puisqu'il touche aborde différentes matières de droit, comme celle de **Criminal Law** où les professeurs et les cours sont intéressants, car ils touchent particulièrement à la personne et à ses droits.

APRÈS UN AN PASSÉ EN ANGLETERRE, UN ENDROIT PRÉFÉRÉ ?

Sans surprise, c'est **Londres** qui est l'endroit préféré de la majorité des L2. Il faut dire qu'à seulement une heure de train de Colchester, les étudiants ont pu avoir de nombreuses occasions d'aller visiter la capitale. *Covent Garden* et *Camden Market* sont des endroits à ne pas manquer selon eux !



Certains L2 nous ont également parlé de **Cambridge** ou **Oxford**, où il faut passer une bonne journée afin de visiter ces **villes universitaires emblématiques** de l'Angleterre.

Et puis finalement, l'endroit préféré de quelques L2 n'est pas à l'autre bout de l'Angleterre, mais se trouve tout simplement à **Colchester** avec son Zoo et ces nombreux cafés nichés dans le centre-ville, comme le *Cafe Salla*.

EN CONCLUSION, POUR OU CONTRE CETTE VIE ?

Points positifs :

“**J’idolâtre les pubs**, que je trouve légendaires. La **campagne anglaise** est tout aussi agréable au regard, mais seulement au regard. J’aime beaucoup sa culture, qu’elle soit légale ou artistique”- **Sullivan Humler**

“Les maisons en brique, le Tesco ouvert h24, **la grande diversité de cultures à l’université** ! “- **Marine Mazzieri**

“**La tolérance des gens** et l’ambiance plus reposante en général” - **Mathilde Trebosc**

“**La diversité des choix vegan** (dans les restaurants ou à Tesco)”- **Anaïs Charreteur**

Points négatifs :

Tous les étudiants ayant passé du temps en Angleterre sont d’accord pour dire que les choses les moins appréciées sont la **météo**, le **coucher de soleil à 15h/16h en hiver** et les **spécialités culinaires un peu douteuses** par moment.

Merci à tous les L2 qui ont donné de leur temps entre un mock et un coursework afin de pouvoir donner leur ressenti sur la deuxième et dernière année à Essex !

On vous présente ALEXIS WEIL



Alexis est un vrai ancien, puisqu'il appartient à la toute **première promo du double-diplôme**. Dès ses débuts, le DD était considéré comme l'opportunité d'une vie d'acquérir un double diplôme franco-anglais de qualité, et bénéficier de l'opportunité de vivre deux années en Angleterre. *Nanterrois*, il revient à Paris en 2004 et effectue un **Master 1 bilingue droits de l'Europe - droit des affaires**.

- Quel parcours après la graduation?

J'ai d'abord fait un **LLM International Law** aux Etats-Unis à l'**American University Washington College of Law**, les cours traitant *International Contract Law, International litigation and arbitration, disputes resolution..* Je suis ensuite revenu à Paris Nanterre en 2007 afin d'effectuer un **Master 2 de Business Law**.

Je suis à la fois membre du **Barreau de New-York** depuis 2008, et de celui de **Paris** (2011).

J'ai pu effectuer plusieurs stages, dont un à la **Compensation Commission** des Nations Unies, et d'autres dans des cabinets d'arbitrage international tels que *Salans, Winston & Strawn, ou Lovells*.

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

Je suis avocat à Paris, spécialisé dans le **contentieux et arbitrage international**. D'abord chez SBKG, puis chez UGGC Avocats, depuis début 2017.

- Tes projets professionnels?

Rester avocat à Paris !

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Beaucoup de choses (évidemment **une culture juridique**), et notamment **des amis** que je continue à voir régulièrement.

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Faire des **stages** (postuler tôt), **ne pas hésiter à repartir à l'étranger** pour faire un LLM ou une école de commerce.

Une petite anecdote, j'avais créé avec deux amis une association française à ESSEX : **la FCSX**. Nous avons beaucoup de succès avec nos films français et nos soirées.



On vous présente MARIE-ANAÏS MEUDIC- ROLE



Marie-Anais appartient à la promotion 2008-2012. Elle a été séduite par la possibilité d'exercer à la fois au Royaume-Uni comme en France, et a aussi eu envie de continuer une éducation bilingue, après une scolarité dans un lycée international. Se lancer dans le DD n'a donc pas été pas un choix difficile. Elle a rejoint Nanterre en 2010, et a intégré le MBDE (Master Bilingue des Droits de l'Europe) en 2011.

- Quel parcours après la graduation? Pourquoi cette formation plutôt qu'une autre?

Après la *graduation*, je continue mes études en intégrant le LL.M, puis JD (*Juris Doctor*) à Duke University aux USA. J'ai ensuite travaillé en **arbitrage international** à Paris chez Quinn Emanuel, puis en **responsabilité sociale des entreprises** (RSE) dans un cabinet à Londres.

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

Je viens de quitter mon cabinet Omnia Strategy LLP à Londres pour m'installer à Denver, dans le Colorado. Pour l'instant, je travaille en *freelance* dans le secteur de la RSE.

- Tes projets professionnels?

Rejoindre le département RSE d'une entreprise !

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Un réseau très étendu ! Bilinguisme et une compréhension de la culture anglo-saxonne ! La possibilité de travailler en France et au Royaume-Uni ! Deux superbes années à Essex !

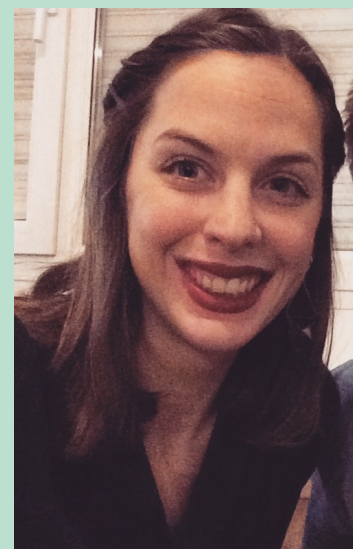
- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Bien profiter des années plus "relax" à Essex, mais ne pas oublier que les notes comptent pour la mention du LL.B, qui est importante si l'on compte travailler en Angleterre (la plupart des cabinets demandent au moins un 2:1)...

Une fois arrivés à Nanterre, **travailler régulièrement** (les examens arrivent plus vite qu'on ne le croit). **Faire des stages d'été en cabinet, en entreprise, ou même en ONG**, afin de vraiment découvrir le secteur et la spécialisation qui les intéresse (cela peut prendre quelques années, et Nanterre n'aide pas vraiment..).



On vous présente CHARLOTTE DUBOIS



Après un bac au Lycée Français de Chicago, le double diplôme, et notamment le partenariat avec l'Université d'Essex, semblait être un moyen de conserver une continuité bilingue dans ses études supérieures. Charlotte a intégré donc le DD en 2009, et a fait le Master 1 Droit International & Européen proposé par Nanterre.

- Quel parcours après la graduation?

Je me suis orientée vers un **Master 2 bilingue Droit de l'homme, sécurité et développement**, à l'Université Catholique de Lille. J'ai choisi ce parcours car il était dispensé en français et en anglais. J'ai également décidé de m'orienter dans cette branche car les modules, tels que les droits de l'homme, le droit de l'environnement étaient importants pour moi.

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

Je suis actuellement **responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement** pour la France, la Belgique et le Luxembourg, d'un groupe américain dénommé Harsco Environmental.

- Tes projets professionnels?

J'aimerais me réorienter vers ma vocation et ce pourquoi j'ai été formé initialement: **juriste en droit de l'environnement**.

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Le double diplôme a été une expérience très enrichissante, autant sur le plan personnel que professionnel. Personnellement, c'est une expérience qui m'a permis de **rencontrer des gens formidables**, de **développer une autonomie et sens de l'adaptation** qui me sont toujours utiles aujourd'hui. Nous avons eu l'occasion de recevoir **une éducation supérieure de qualité**, délivrée par des professeurs venant d'environnements différents, ce qui a été très enrichissant. Ce cursus m'a ouvert des portes en France et à l'étranger, qui me sont toujours d'une grande valeur aujourd'hui.

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Ne pas hésiter à contacter les *alumnis* ou même les professeurs, pour avoir des retours d'expérience, des conseils. Il faut profiter au maximum de cette expérience, qui n'est pas donnée à tout le monde, et qui reste bien trop courte. Ne pas hésiter aussi à faire des stages, obtenir de l'expérience qui vous aidera à vous orienter après le double diplôme.

J'ai beaucoup d'anecdotes sur mon expérience du double diplôme, la meilleure restant **ma rencontre avec mes deux acolytes, coloc', amies depuis 10 ans** maintenant, avec lesquelles je continue de me remémorer tous nos souvenirs d'Université.



9 DECEMBRE 2019

LE PORT DU VOILE : ANALYSE JURIDIQUE

Rédigé par Fanny Vidal, étudiante en L3 à Toulouse



Le port du voile à l'école, à l'université, ou encore en tant qu'accompagnatrice d'une sortie scolaire, autant de situations qui génèrent de nombreux débats, souvent très animés, dans les médias.

En effet, certaines personnes suggèrent que la pratique religieuse du port du voile dans l'espace public se heurte au **principe de laïcité** prôné par l'État français.

Le voile dont il est ici question, le *hijab*, est un foulard islamique que portent les femmes de confession musulmane et qui couvre le cou ainsi que toute la tête, tout en laissant le visage apparent.

Certains hommes politiques souhaiteraient interdire le port de ce voile dans les lieux publics au nom de la sécurité ou encore de la laïcité. **Mais ces principes juridiques justifient-ils une telle interdiction ?**

Quels sont les droits des femmes voilées aujourd'hui ?

La loi du 11 octobre 2010 prévoit l'**interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public**. Cette loi prévoit néanmoins un certain nombre d'exceptions comme le casque de moto, les protections liées au sport, mais aussi les maquillages ou autres grimages de fête. Aussi se rend-on compte que cette loi est assez spécifique et concerne le port

du voile. En revanche, il ne concerne pas le *hijab* car celui-ci ne dissimule pas le visage. Il concerne donc uniquement le *niqab* et la *burqa*, qui, quant à eux, cachent tout le visage de la femme qui le porte. Cette loi, **très controversée**, se fonde sur la **notion de sécurité**. En effet, elle a notamment pour but de pouvoir opérer des contrôles d'identité.

Le port du voile au cœur du tourment médiatique

Le port du voile est un sujet sensible et controversé qui **fait souvent l'objet de débats**. En effet, de nombreux politiciens récupèrent ce sujet et l'utilisent, ce qui aboutit parfois à des amalgames. **Récemment**, une affaire a défrayé la chronique et déchaîné les réseaux sociaux. Lors d'une sortie scolaire au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, une maman voilée qui accompagnait une sortie scolaire a été interpellée par un élu du parti politique Rassemblement National, Julien Odoul, qui **lui a demandé de retirer son voile**. Alors, est-ce un coup de buzz ou une **demande juridiquement fondée** ?

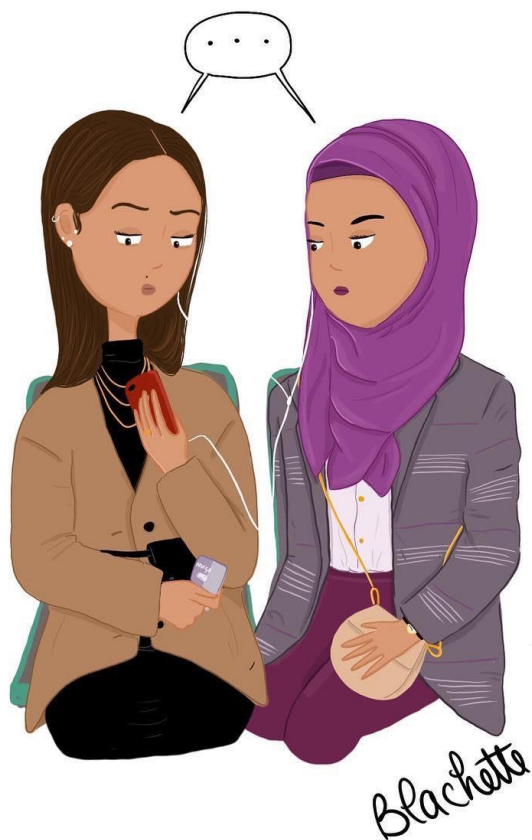
La loi dispose que les agents du service public ne doivent porter aucun signe ostentatoire. En effet, les services publics sont des services de l'État, lequel est séparé des Églises par le principe de laïcité posé par la *loi de 1905*. Or, ce principe **s'applique uniquement aux agents du service public**, et cette femme n'en est pas un. La laïcité ne s'oppose donc pas ici au port du voile. On pourrait alors se demander si *la loi du 11 octobre 2010* s'applique à cette situation. Le *hijab*

ne dissimulant pas le visage, il n'y a aucune raison pour laquelle son port serait interdit, même par raison de sécurité.

L'intervention du président du groupe rassemblement National, Julien Odoul, lors de l'Assemblée du Conseil Régional, ne semble donc avoir **aucun fondement juridique**.

Cependant, cette intervention a suscité une vague de réactions qui a notamment mené vers un **projet de loi** qui obligerait les accompagnateurs de sorties scolaires à la même obligation de neutralité religieuse que les fonctionnaires, en leur qualité de « **collaborateurs occasionnels** » du service public. Dans une atmosphère électrique et après l'attaque menée contre la mosquée de Bayonne par un ancien candidat du Front National, une majorité de 163 sénateurs contre 114 a dit « oui » à cette loi. En revanche, ce projet de loi ne sera certainement pas adopté par l'Assemblée Nationale. De plus, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, s'est exprimé sur ce projet de loi en s'interrogeant sur « l'utilité d'un point de vue politique ».

La prochaine étape?



"On voit parfois des petits garçons qui refusent de tenir la main des filles, on le signale", a déclaré @jmblanquer #BFMPolitique



Julien Odoul @JulienOdoul · 10h
« Le voile islamique n'est pas un vêtement. Le voile islamique n'est pas qu'un signe religieux. Le voile islamique est un symbole politique, celui de l'islam radical. » @LCI



Audrey & Co @AudreyAndCoLCI · 11h
@ZinebElRhazoui sur la maman voilée exclue :
"Cette femme préfère faire pleurer son enfant qu'enlever son voile, garder son voile est plus important pour elle que les larmes de son enfant"



Julien Odoul @JulienOdoul · 10h
« Le voile n'a rien à voir avec la France. La France, c'est la liberté totale des femmes. En France, on ne dissimule pas leur corps, on ne cache pas leurs cheveux. » @LCI

Le port du voile protégé par la liberté de religion ?

Dans les journaux télévisés, on entend parfois que la République française est une République laïque, ce qui devrait suffire à interdire le port du voile dans l'espace public. Or, la laïcité n'est **pas l'interdiction de religion** dans un État, mais se définit comme la séparation de l'État et des Églises. Elle peut se présenter sous différentes formes : la **laïcité hostile**,

qui nie toutes les religions (on le voit beaucoup dans les États communistes), mais elle peut aussi être une **laïcité neutralité**, c'est-à-dire que l'État ne se préoccupe pas des affaires religieuses. La laïcité est un concept très français, qui se retrouve peu autour du monde. On le voit bien, la laïcité ne procure aucun droit à l'État d'interdire au citoyen lambda de porter un *hijab*, une kippa ou encore une croix catholique dans l'espace public.

De plus, en France, **la liberté de religion** est garantie par *l'article 9 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme*. Il est important de définir cette liberté pour ne pas la confondre avec la laïcité. La liberté de religion se décompose en **deux droits** : le droit de croire ou non, et le droit d'exercer un culte ou non. Si l'on considère que le port du voile est une pratique religieuse, alors il s'agit d'un droit protégé car il permet d'exercer un culte. En effet, on ne peut garantir la liberté de religion sans garantir la liberté de culte.

La liberté de religion est une **liberté fondamentale** qui permet à la France d'être un État démocratique. Alors, si des femmes souhaitent porter un voile autour du cou afin d'exercer leur culte, il semble essentiel que ce droit puisse leur être accordé. En matière de libertés fondamentales, l'ordre public et la sécurité s'opposent souvent et sont également utilisés par des personnalités publiques qui veulent salir l'image d'une religion et créer un climat de peur, d'hostilité. Il est donc primordial de **trouver un juste milieu** entre l'acceptation de l'autre, la liberté de religion et la sécurité nationale pour que tous les individus puissent vivre libres et égaux en droit.

Il me semble important de terminer par un message qui encourage **au vivre ensemble et à la tolérance**.

« **L'intégration républicaine se fait autour des valeurs que chacun doit respecter, ce qui implique la tolérance vis-à-vis de l'histoire personnelle de chacun, de sa langue, de ses coutumes ou de sa religion. Il serait important de prendre conscience que cette diversité ne doit pas être vécue comme une fracture mais au contraire comme une source d'enrichissement mutuel** »

Emmanuel Jovelin, Sociologue et Professeur des Universités reconnu, dans *Pensée plurielle*, 2009.



L'UNIVERSITÉ D'ESSEX, VERS UNE *UNIVERSITY OF SANCTUARY*

Ce qui fait la beauté de l'Université d'Essex, n'est-ce pas sa diversité culturelle ? Tous les étudiants du DD pourront vous affirmer une chose : l'Université d'Essex est reconnue pour son ouverture à l'Europe et à l'international. Elle accueille des étudiants venant des quatre coins du monde, tout en permettant le respect et la valorisation de la culture de chacun. Comme nous le rappelle *THE (Times Higher Education)*, les étudiants viennent de 140 pays différents et un tiers d'entre eux ne viennent pas du Royaume-Uni. Cette diversité culturelle se manifeste à travers tout le campus : des *sociétés* représentant la culture de pays spécifiques, en passant par *ISA (l'International Students Association)* ou encore l'annuelle *International Week*. Bref, à Essex, il n'y a pas besoin de venir du Royaume-Uni pour se sentir chez soi. Cependant, malgré cette ouverture à l'international, l'accès à l'Université en Angleterre reste limité pour certaines personnes, notamment celles ayant le statut de réfugié ou les demandeurs d'asile.

L'accès à l'Université des personnes ayant le statut de réfugié et des demandeurs d'asile

En effet, avec très peu de protection ou soutien de l'Etat, les demandeurs d'asile sont des personnes très vulnérables devant vivre avec £37 par semaine, seule somme qui leur ait versée à titre d'aide. Autant dire qu'entre les frais de logement, de nourriture et de la vie de tous les jours, pas de place pour les frais d'éducation.

C'est face à cette problématique et afin d'intégrer encore plus de diversité à Essex que les associations à but caritatif de l'Université se sont réunies en début d'année pour réfléchir à l'intégration des réfugiés et demandeurs d'asile dans la vie étudiante et l'éducation. Dans la salle commune des *Human Rights* et sous la direction de Carlos Gigoux Gramegna (Professeur et *Deputy Director* au centre pour migration de l'Université), *STAR*, *VTeam Refugee Teaching Programme*, *Human Rights Society*

et *Amnesty International* ont commencé à bâtir leur projet : transformer Essex en une *University of Sanctuary*.



La parade des drapeaux à Essex, durant l'International Week

Le projet des Associations

Qu'est-ce donc qu'une *University of Sanctuary* ?

C'est un statut qui est reconnu dans plus d'une quarantaine d'universités au Royaume-Uni. Il est obtenu lorsque les universités font des efforts afin d'intégrer les réfugiés et les demandeurs d'asile dans la structure universitaire. Il existe plusieurs critères à remplir afin d'atteindre ce statut, mais le plus important reste l'instauration de bourses.

Les associations ont repris le modèle de 2017 où une initiative avait été lancée et réussie pour obtenir trois bourses à des réfugiés vivant à Colchester.

Cette fois, le projet de l'année 2019 est d'obtenir de l'Université des bourses de façon régulière et permanente, ainsi qu'ouvrir l'accès de ces bourses aux demandeurs d'asile, administrativement considérés comme des étudiants internationaux, devant donc payer les mêmes frais d'inscription que ces derniers (£16 000 environ).

La mise en œuvre du projet : lettre ouverte et collecte de signatures

Après la rédaction d'une lettre ouverte afin d'expliquer la démarche créée cette fois-ci pour les demandeurs d'asile, et le résultat voulu, les étudiants partent maintenant à la chasse aux signatures.

La nuit des feux d'artifice, le 5 novembre 2019, a marqué le début de la collecte. Les étudiants semblent très emballés par l'idée puisque 300 signatures ont déjà été récoltées. Le premier palier que les associations s'étaient donné était celui de mille signatures.

Un peu plus d'un mois après le lancement du projet, on en est où ?

Seulement deux semaines après l'ouverture de la pétition, les étudiants ont obtenu une réunion avec *la Deputy Chancellor*, et quelle a été leur agréable surprise lorsqu'elle celle-ci a assuré que l'Université était partante et avait déjà commencé les démarches ! Elle a alors affirmé aux étudiants vouloir mettre en place le projet le plus rapidement possible et ouvrir les bourses dès la prochaine année académique 2020/2021. Ces bourses permettraient à des demandeurs d'asile d'étudier un Master de leur choix, étant des bourses *postgraduate*. Elles couvriraient aussi les frais de vie quotidienne, comme le paiement des frais de logements par exemple.

Une semaine plus tard, le blog de l'Université a publié le communiqué annonçant l'inscription de l'Université au statut de *Univeristy of Sanctuary* et la première réunion officielle du projet a commencé, réunissant toutes les personnes capables d'apporter de l'aide à l'obtention du statut.

Le chemin reste encore long, puisque les bourses doivent être déjà être en place afin de pouvoir obtenir le statut tant attendu. Les étudiants impliqués seront certainement des alumnis lorsque leur projet deviendra réalité, mais tous sont heureux de faire partie de ce beau projet.

Rédigé par Chloé Gagnaire, étudiante de deuxième année

LE DROIT FACE À L'ÈRE SPATIALE

Mardi 12 Novembre, nous avons assisté à une conférence au sein de la faculté de Toulouse, organisée par la European School of Law, ainsi que par le TESLA, sur **la géopolitique spatiale**. Nous avons eu l'occasion de rencontrer Lucien Rapp, Professeur à l'Université Toulouse Capitole 1, et Directeur scientifique de la Chaire Sirius.

Une chaire d'entreprise est un programme d'enseignement et/ou de recherche, soutenu par une ou plusieurs entreprises, sur plusieurs années.



Sirius est une chaire d'entreprise, fondée sur un partenariat public-privé entre trois entreprises qui ont un rôle majeur dans le domaine spatial mondial (CNES, Airbus et TALES), l'Université Toulouse Capitole 1 et la Toulouse Business School.

Les chaires d'entreprises sont peu communes au sein des universités françaises. Ces institutions permettent d'ouvrir l'orientation professionnelle des juristes. L'intérêt de la chaire Sirius dont le thème est **Space, Business and Law** est d'aider et de soutenir les entreprises qui maîtrisent peu le domaine, mais veulent investir. Les ingénieurs sont confrontés à cette nouvelle ère de l'espace et le droit est l'outil principal qui va permettre de construire ce nouveau monde.

En effet, les ingénieurs construisent aujourd'hui des satellites qui nous permettent d'observer la Terre depuis l'espace. Avec un GPS, il est possible de voir une voiture garée dans la rue, et avec les satellites conçus par les ingénieurs, de lire sa plaque d'immatriculation. Cette précision peut être un énorme atout car cela permet d'observer de manière très précise ce qu'il se passe sur la Terre, ainsi que les phénomènes naturels et météorologiques. Cela peut par exemple être un avantage pour détecter les débuts de feux de forêts (comme en Amazonie), la fonte des glaces, etc. En revanche, cette technologie pose surtout un problème d'atteinte à la vie privée. **Le droit au respect de la vie privée est un droit fondamental, et ces satellites permettent de dépasser de ces restrictions.**

Aujourd'hui, les entreprises investissent de manière massive dans l'espace et se développent dans un milieu où elles sont très libres, car il n'y presque aucune règle. D'où le rôle fondamental et nécessaire des juristes dans la régulation de cet espace.

Lors de la conférence, Lucien Rapp nous éclaire sur deux thèmes clés : **la délimitation entre l'air et l'espace, et pourquoi l'espace est-il autant convoité.**

QUESTION DE LA LIMITE DE L'AIR ET DE L'ESPACE :

L'espace aérien est régi par la Convention de Chicago de 1944. Dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les anglo-saxons voient la nécessité de règlementer cet espace afin d'éviter qu'il ne se militarise et n'entraîne une prochaine guerre nucléaire. Cependant, les enjeux spatiaux n'étaient pas les mêmes en 1944, et la Convention ne fixe pas de limites entre ce qui est sous le contrôle de l'Etat et ce qui est hors de tout contrôle.

La situation était tolérable à cette époque, car cette convention permettait de réguler les avions essentiellement. De nos jours, elle n'est plus suffisante, car l'espace profond est en voie de colonisation. Les ingénieurs considèrent parfois que cette limite est à 100km au-dessus de la mer (hauteur maximale à laquelle les avions peuvent voler). La géopolitique spatiale nous invite à nous demander s'il ne faudrait pas fixer une limite plus grande.

Aujourd'hui, l'histoire connaît un tournant dans les projets de méga constellation de satellites se multiplient. Les ingénieurs ont développé des nouvelles technologies qui permettent de lancer de petits satellites depuis des engins moins puissants, car, à présent, ce sont les micro-constellations qui prennent le relais. Le coût des lancements de satellites est donc beaucoup moins élevé et beaucoup moins compliqué à mettre en place. Cela devient donc plus accessible à des pays comme la Chine et l'Inde, qui eux aussi veulent leur place dans le domaine spatial.

2021 devrait connaître un pic en terme de lancements de satellite. Le projet Starlink prévoit de lancer 30 000 nano satellites. Ces satellites fonctionnent en synergie et communiquent, ils sont appelés à devenir une **nouvelle voie de communication**.

POURQUOI L'ESPACE EST-IL AUTANT CONVOITÉ ?

Les entreprises souhaitent investir dans l'espace car elles y voient une possibilité de développement de leur activité commerciale. En effet, cela permet de fournir des services de radio, de communication, d'imagerie spatiale, de stockage de données etc.

Pour les États, c'est aussi un atout car cela permet une meilleure surveillance météorologique, d'anticiper les dérèglements climatiques, la montée des eaux, surveiller l'évolution de la faune et de la flore. L'espace a un potentiel immense, et les entreprises y voient **l'ouverture d'un nouveau marché. L'espace est en quelque sorte l'avenir de la planète**. Les États laissent les entreprises investir dans ce domaine, mais il est **indispensable de définir un cadre juridique**.

La plupart des projets de recherches sont aujourd'hui financés par des entreprises privées. Amazon, Facebook, Microsoft investissent en masse, car ils prennent en compte les avantages du domaine spatial. Les entreprises investissent, mais les États veulent aussi leur part dans ce nouveau monde. Surtout depuis que le lancement de satellites est moins coûteux, mêmes les nations moins développées comme le Maroc, la Tunisie, la Turquie, la Chine et l'Inde s'intéressent à l'espace. On voit **une véritable démocratisation de l'espace**.

Cependant, même si l'exploitation de ce nouveau territoire est prometteuse et ouvre beaucoup de nouveaux horizons, **c'est une zone qui est menacée**. L'espace commence déjà à être pollué par la création de débris qui, par la suite, risque de le rendre inaccessible. Il s'agit ici de ne pas reproduire les erreurs faites dans le passé vis à vis de l'environnement, et qui nous causent, aujourd'hui, des dérèglements climatiques majeurs.

C'est là que **le droit a un rôle fondamental comme indispensable** : il doit permettre de nettoyer l'espace, en le régulant, définissant les réglementations, engageant les responsabilités des acteurs concernés, etc.

C'est pourquoi il est nécessaire de constater que l'avenir de l'espace reste encore flou, malgré le besoin d'un encadrement juridique clair.



On vous présente FRANCOIS OLIVARES



De la promo 2009, François a toujours considéré le double-diplôme comme l'ultime opportunité d'étudier **le droit dans un contexte international**. De retour à Nanterre, il a intégré le **Master 1 Droit Social**, droit qui est à la fois très concret et vivant, et qui lui a permis la possibilité d'avoir un parcours plus polyvalent.

- Quel parcours après la graduation?

Après la graduation, j'ai suivi un **Master Ressources Humaines** à l'IFOCOP Paris, afin de garder un côté **droit du travail**, tout en étant polyvalent sur les compétences requises (**recrutement, gestion RH, communication**, etc).

- Actuellement, tu bosses dans quoi?

J'ai d'abord travaillé comme Assistant Ressources Humaines chez IKEA France. Ensuite, et à partir de 2016, j'étais le chargé RH de *Pierre et Vacances Center Parcs Group*. À présent, je suis **Responsable Ressources Humaines** chez le *Groupe Editis*, une maison d'éditions située à Paris.

- Tes projets professionnels?

J'aimerais pouvoir évoluer dans **le monde de l'édition et de la culture** en général.

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

Autonomie, anglais juridique, adaptabilité !

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Ne pas s'inquiéter si l'on a pas d'idée précise de métier à la Graduation, le droit et plus spécifiquement le double diplôme amène à une **grande variété de parcours et pas seulement juridiques (école de commerce, RH, finances, éducation...)**.

Bien bosser le droit français à Essex : **la différence de niveau et de rythme** avec les étudiants "français" une fois rentré en France **est assez élevée**. Ne pas oublier de profiter des 2 ans à Essex !

Petite anecdote: N'avoir que 5 minutes de distance entre la fin d'un essay à rendre pour le lendemain et la **pinte de bière du SU Bar** !



On vous présente MARIE LINOT



Suite à une jeunesse faite à l'international, il était important pour Marie de poursuivre un cursus post-bac de même envergure. C'est ainsi qu'elle est tombée sur le site du DD, et a intégré la promo 2015. Elle est rentrée à Toulouse

deux ans plus tard et rejoint le **Master 1 Droit du Numérique**. Si elle a choisi ce Master en particulier, c'était suite à l'intérêt qu'elle portait à la Propriété Intellectuelle.

Le droit est de plus en plus indissociable au numérique, il lui semblait important de focaliser là-dessus.

- Quel parcours après la graduation?

J'ai opté pour un **LL.M International Studies in Intellectual Property** à l'Université Technologique de Dresde en partenariat avec Queen Mary University London. Cette formation est proposée par deux Universités réputées en Propriété Intellectuelle, un semestre est passé à Londres et un autre à Dresde, en Allemagne.

- Tes projets professionnels?

Je postule actuellement pour des *training contract* à Londres!

- Qu'est ce que le DD t'a apporté dans ta vie professionnelle?

L'aspect comparatif du droit civil et *common law* est un réel atout. Obtenir trois diplômes d'un coup aussi, **cela étonne toujours**.

- Des conseils pour les années de DD ou pour les recherches post-DD?

Profitez bien de vos deux années à Essex, mais **ne négligez pas vos études** pour autant! Même les notes des deux premières années sont très importantes !

Ne vous découragez pas au retour en France qui peut être un peu difficile, en général les notes augmentent.

Post double-diplôme **pensez à regarder à l'international** ! Le double-diplôme est extrêmement valorisé, si vous pensez au LL.M, faites vos demandes pendant le premier semestre de votre Master I, ne vous y prenez pas trop tard.

Et surtout, ne restez pas qu'entre français !



Le Courrier d'Outre-Manche : Newsletter édition 2019

Newsletter numéro 8 – Décembre 2019

Association du Double Diplôme de droit anglais / droit français Essex - France



Les étudiants actuels du double diplôme : promos 2016-2020, 2017-2021, 2018-2022, 2019-2023



**LE RETOUR DE LA
NEWSLETTER DU COURRIER
D'OUTRE MANCHE :
PROJETS DE L'ASSOCIATION,
VIE ETUDIANTE ET
ORIENTATION :**

*Des nouvelles des étudiants,
en France comme à Essex*

*Des conseils pour la vie
professionnelle qui attend les
étudiants du DD*

*Présentation des projets de
l'exécutif de l'Association
2020*

Edito

Le 30 décembre 2019 :

Quatre ans après la sortie de la première newsletter de l'Association du double diplôme, nous sommes ravis de pouvoir publier ce numéro 8 de décembre 2019, dans la continuité des numéros précédents. En effet, au programme : news de France et d'Essex, illustration des débouchés possibles du DD et volonté de maintenir les liens entre nos différentes promotions. Car on a tendance à l'oublier, mais ce diplôme, il n'est quand même pas comme les autres. Spécifiquement à l'arrivée en France, on se rend compte du privilège que l'on a d'étudier dans ce cadre : deux années de folie à Essex, rencontres inoubliables assurées, encadrement de qualité, et vie étudiante modelée selon ses envies grâce aux nombreuses possibilités qu'offre Essex. Une Newsletter donc marquée par la volonté de montrer la chance que l'on a de profiter de tout cela, et qu'il convient de tirer le maximum de cette situation plus qu'appréciable. L'Association revient ainsi sur ses projets pour l'année 2019-2020 afin de valoriser notre formation, mais vous apporte aussi toutes les dernières actus de la vie étudiante anglaise comme française, sans oublier que nous sommes un jour voués à faire du droit notre métier : n'oubliez pas de lire notre petit focus sur l'orientation post-DD.

L'équipe rédactrice



De gauche à droite : Bérénice Marcotte, Charlotte Soubelet, Ashini Bamunuvitharana, étudiantes en L3 et Lila Adreit, Georgia Lahnstein, étudiantes en L1



De gauche à droite : Pauline Grandjean, étudiante en L1, Sullivan Humler, étudiant en L2, et Fanny Vidal, étudiante en L3

SOMMAIRE

I – Les projets 2019/2020 de l'Asso	4-5
Récapitulatif depuis septembre 2019	4
Nos projets ! Portraits, Articles, Conférences, Interventions, Annuaire, Site...	5
II – A chacun sa vie étudiante !	6-16
Retrouvailles entre promos	
Nouvelles des M1	6
Autres retrouvailles !	7
Qu'en est-il de la vie à Essex ?	
Voyage, voyage...	8
Fêter Noël en Angleterre	10
Initiatives d'étudiants	
Le Collège de droit	12
Le concours d'éloquence 2019	13
L'investissement dans les <i>sociétés</i>	15
III - Focus sur l'orientation post DD	17-19
L'annuel Law Forum à London	17
Présentation du métier de magistrat par Hélène Moreau, Vice-Procureure au parquet de Lyon	18
IV - Sujet d'actualité : Women's rights	20
V - What to expect	21
Pensée aux futures promos	
Conférences et interventions	

Nouvelle newsletter signifie nouvelle équipe rédactrice, et cette année, nous avons sorti le gros lot. Nous avons voulu rassembler des étudiants de promos différentes, afin de garantir l'authenticité de notre dossier.

Ainsi notre équipe est constituée de Bérénice Marcotte et Charlotte Soubelet, autrement dit le bureau National de l'Asso, qui supervisent et éditent l'ensemble du projet. Suivant de très près, Fanny Vidal, autre troisième année, accompagne sans relâche la newsletter en tant que *Community Manager*. Ashini Bamunuvitharana est la plus âgée de la team rédactrice. Le jeune écrivain en herbe, Sullivan Humler, étudiant de deuxième année a lui aussi souhaité apporter sa touche. Enfin, nos plus jeunes, mais plus habiles premières années : Lila Adreit, Georgia Lahnstein et Pauline Grandjean nous ont rejoint dans ce travail d'écriture d'une newsletter entière.

Ensembles, nous avons concocté ce joli dossier d'articles, de connaissances, et de témoignages vous permettant de suivre les aventures des étudiants du DD.

On compte sur vous pour lire jusqu'à la fin,

Votre Team Newsletter 2019

L'ASSOCIATION DU DD : RECAP ET PROJETS

Par Charlotte Soubelet et Bérénice Marcotte

Avant de rentrer dans le vif de la newsletter, nous avons à cœur de vous présenter les projets de l'Association pour cette année 2019-2020. L'Association existe depuis 2014, et des projets comme cette newsletter continuent de perdurer d'année en année, quand d'autres sont placés sous le signe de la nouveauté ! Pour rendre cela plus concret, nous avons fait un petit récap de l'activité de l'Association depuis Septembre.

SEPTEMBRE

- Consécration des 4 nouveaux bureaux de l'Asso
- Sortie du premier article – Retour des L3 !



Le bureau Toulousain

OCTOBRE

- Publication de 5 articles et 3 portraits
- Sortie des 4 *stories* journées typiques dans chaque fac
- Intervention dans un lycée à Lyon
- Colloque : la vulnérabilité dans le droit international, co-organisé par Marjolaine Roccati !
- Participation à la Nuit du Droit à Lyon !



Conférence en droit international à Nanterre

NOVEMBRE

- Publication de 3 articles et 5 portraits
- Pot organisé à Toulouse !
- Intervention à l'Ecole Jeannine Manuel à Paris
- Organisation d'une conférence à Lyon 3 – Le Brexit ou La Tragicomédie Britannique
- Concours d'Eloquence, organisé par Alexandre Alecse (L2), à Essex
- *Legal Careers Forum* organisé par la FBLs



Conférence sur le Brexit à Lyon

DECEMBRE

- Publication de 4 articles et 4 portraits
- Intervention dans un lycée Toulousain
- Création du nouveau site internet de l'Asso (Très bientôt en ligne !)
- Préparation et sortie de la Newsletter !

Ainsi, il est possible de retrouver quatre « *types de projets* » pour notre Association en ce premier semestre. On vous laisse découvrir tout cela juste en dessous. On remercie tous les membres de l'exécutif de l'Asso, bureau national et bureaux locaux pour leur investissement, et espérons que le deuxième semestre sera encore plus actif ! (see *What to expect*, page 21)

ARTICLES, CONFERENCES, ET PORTRAITS

Chaque semaine, nous publions un article rédigé par un ou plusieurs étudiants du double diplôme, portant sur un thème d'actualité, une conférence qui a marqué, un projet associatif...

En plus de l'article, nous illustrons les parcours des *alumnis* du DD avec notre colonne "*Portrait d'un Ancien*". Tous les jeudis, vous pouvez apprendre sur la carrière d'un ancien étudiant, sur sa profession actuelle et même lire quelques conseils... Il ne faut pas hésiter à contacter les profils que vous admirez, ils répondront avec plaisir à vos questions !

Enfin, les bureaux de l'Asso sont des grands adeptes de conférences ! Dès que l'occasion se présente, nous n'hésitons pas à nous informer sur divers sujets, afin d'en résumer le thème et le poster sur nos réseaux. Certains bureaux sont tellement passionnés qu'ils vont jusqu'à organiser leurs propres conférences comme à Lyon !

LA PROMOTION DU DD AU SEIN DES LYCEES

Si le DD est une formation originale et appréciée de ses étudiants, tout le monde ne connaît pas son existence, ce qui est dommage. C'est bien pour cela que l'Asso s'est dit que faire des interventions dans des établissements, afin de permettre aux lycéens de découvrir cette possibilité post-bac, était une très bonne idée.

Déjà 3 interventions de réalisées, nous en prévoyons encore d'autres pour le deuxième semestre !

LA CREATION D'UN ANNUAIRE DES ANCIENS

Depuis octobre, nous travaillons sur un document pouvant regrouper la totalité des noms, parcours et contacts des anciens et actuels étudiants du DD. Un travail de longue haleine qui demande encore un peu de patience. Ce projet moins visible a pour objectif de redynamiser le réseau du DD, et favoriser les échanges entre promos.

Il sera publié très prochainement sur le nouveau site internet de l'Association, et accessible uniquement aux étudiants du DD.

UN NOUVEAU SITE INTERNET

Tout le contenu que l'on fait est donc publié sur nos réseaux sociaux. Anciennement, il l'était également sur le site internet de l'Association, mais ce dernier est rattaché à l'Université de Toulouse et modifiable uniquement par les étudiants de cette fac, ce qui n'est pas toujours très pratique. Nous avons donc décidé de créer un nouveau site, qui pourra être accessible par tous les prochains bureaux sans distinction, afin de publier tout notre contenu de manière organisée, mais aussi de présenter l'Association et le diplôme à un seul et même endroit. Bien évidemment, toutes les ressources de l'ancien site ont été transférées sur le nouveau pour garder les liens entre les différentes années de l'Asso !

Le site sera en ligne d'ici peu de temps, le lien sera partagé sur nos réseaux sociaux !

A CHACUN SA VIE ETUDIANTE

Retrouvailles entre promotions – *Quelques nouvelles des M1* Par Fanny Vidal

Pour les étudiants du double diplôme en première année de Master, ce premier semestre est une étape cruciale. En effet, les étudiants se rapprochent de plus en plus vers la vie professionnelle et commencent leur spécialisation. L'Association du DD a donc tenu à prendre de leurs nouvelles ! Lyon, Nanterre, Paris, dans quel état d'esprit se trouvent nos chers étudiants de M1 ?

PS : pour retrouver les articles 'nouvelles des L1 / L2 / L3' : direction nos réseaux sociaux !

Quel Master a été choisi ? Satisfait du choix ?

Les étudiants en M1 ont choisi des Masters tous plus différents et intéressants les uns que les autres. Contentieux international et européen, droit et fiscalité du marché de l'art, droit notarial, fiscal, droit des affaires ou encore droit pénal, ils ont opté pour un panel de Masters particulièrement enrichissants.

L'intégralité des étudiants en M1 sont contents de leur choix car les matières étudiées sont davantage des matières qui leur plaisent. De plus, ils considèrent que les enseignements sont de qualité et se complètent.

Quels conseils à donner aux L3 pour choisir et se préparer à leur Master ?

Chers troisièmes années, pas de pression, mais il faudra soigner vos notes cette année ! Il faudra s'accrocher et donner le meilleur de vous-même pour pouvoir accéder à un Master qui vous plaît ! Renseignez-vous bien grâce aux différentes maquettes et sur les autres possibilités qui existent, et choisissez en fonction des matières qui vous plaisent car il y a beaucoup de travail, et c'est quand même plus agréable lorsqu'on étudie en s'amusant (ou presque) ! De plus, ne vous bornez pas uniquement aux intitulés des Masters, regardez bien toutes les matières pour avoir une vision globale de ce que vous allez y faire. Bon courage, vous allez y arriver...

Comment as-tu fait ton choix ?

Pour la plupart, le choix était évident. Ils ont choisi en fonction des matières qui les stimulent et les intéressent. Lorsqu'un doute s'est immiscé, les étudiants ont pris leur décision en essayant de déterminer quel Master était le plus pratique. La majorité des étudiants sont donc plus épanouis cette année plutôt qu'en L3 !

À l'approche des partiels, la plupart d'entre eux se sentent particulièrement stressés, submergés par la charge de travail, mais ce stress laisse un sentiment différent, dans le sens où les matières étudiées sont plus agréables à étudier...

Et Essex, la graduation ?

Sans surprise, ils ont tous hâte d'y retourner ! Pour la plupart, ils ont accepté que l'aventure ait pris fin, même s'ils se sentent parfois un peu nostalgiques de cette ère d'insouciance !

As-tu gardé des liens avec tes camarades de promo ?

Avec le rythme de travail, il est parfois difficile de revoir tout le monde. Mais les M1 font toujours partie de la *Essex family* ! Certains d'entre eux sont même partis en vacances cet été, et on sent qu'ils ont tous hâte de se retrouver pour fêter la fin de ces quatre années riches en émotion et en enrichissement intellectuel !

Objectif : motiver les troupes !

Lors de leur dernier passage à Essex fin octobre, certains bureaux de l'Asso se sont retrouvés pour une réunion intense sur l'année à venir, la préparation des projets de l'Asso, et sur la notion de responsabilités ! Pleins de bonnes idées ont été soumises à réflexion, et c'était l'occasion pour que trois bureaux, en l'occurrence National, Toulousain, et Essex s'entretiennent de vive voix. Pas toujours évident d'organiser les projets d'une Association dont les bureaux sont à quatre endroits différents !

Mais aussi : *Alumni event* du 11 octobre

De l'autre côté de la Manche, une réunion *d'alumnis* organisée par l'Université d'Essex s'est tenue à Paris en octobre, réunissant une soixantaine d'anciens du DD.

Chacun s'est entretenu avec les autres, et la bonne ambiance régnait !



Pot d'intégration à Toulouse

Les efforts ne s'arrêtent pas là, du côté de Toulouse, un pot a été organisé avec les étudiants du double diplôme de Jersey. Réunion des M1 et L3 ! Une bonne excuse pour prendre un verre, rencontrer des gens, discuter et prendre des nouvelles.

Celui de Nanterre a été annulé au début de l'année pour cause de mauvais temps, mais votre bureau travaille sur une rencontre au deuxième semestre !



L'importance des liens entre promotions

Toutes ces petites réunions et retrouvailles s'inscrivent directement dans un des objectifs de l'Association : celui de maintenir les liens entre promotions, car on est toujours mieux entouré que seul !

Même si partir faire ses études en Angleterre peut être considéré comme un voyage en soi, la vie en Angleterre offre de nombreuses opportunités **d'aller vagabonder ici et là**. Les trois aéroports de Londres proposent **une grande variété de destinations à des prix adaptés au portefeuille serré** (*voire vide*) des étudiants d'Essex. Mais pas besoin de prendre l'avion pour voir du nouveau monde : il est très facile de faire le tour de l'Angleterre en train ou en bus. Deux étudiants du Double Diplôme en ont profité et nous ont raconté leurs aventures...

Irlande et Angleterre n'ont plus de secret pour Sullivan...

Avant d'entamer sa deuxième année à Essex, Sullivan Humler est parti 5 jours à **Dublin** durant le mois de septembre. Le logement, situé dans l'Abbeycourt, leur est revenu à 57 euros par personne. « Nous sommes allés au quartier de **Temple Bar** où se trouvent les meilleurs pubs. Excellents services et produits irréprochables – mais très chers ! Nous avons visité le **Trinity College**. L'architecture était époustouflante, mais ce qui était plus impressionnant, c'était l'immense librairie qui était très propre et imposante. Nous n'avons rien acheté dans la boutique qui se trouvait à la fin du petit parcours. Nous avons aussi visité des musées comme la **National Gallery** – les œuvres étaient intéressantes, mais l'architecture même du musée était magnifique, nous nous croyions dans un palais dont nous étions les invités de marque. Il y avait le **musée national** aussi, mais ça m'a inspiré beaucoup moins puisqu'il concernait les animaux. L'activité qui nous a le plus marqués fut la **traversée de tout Dublin** pour prendre des photos devant chaque porte différente. Les portes en Irlande sont très jolies et certaines sortaient réellement du lot : nous avons réussi à atteindre un bon nombre d'entre elles. »

Sullivan a aussi passé quelques journées à **Bristol, Cambridge, Ipswich ou encore Norwich**, où il est allé voir la pièce de théâtre *Princess And The Hustler*. « Le choix des autres villes s'est fait au hasard ». Les trajets durent de trente minutes à une heure trente pour Bristol, et n'ont pas coûté plus de onze pounds l'aller-retour avec les trains de *Greater Anglia*. Ces virées se sont faites pendant l'année, le weekend. « Partir avec des anglais ou avec des français, c'est assez différent », a-t-il souligné. « Mes colocataires anglais connaissent le pays : ils prennent le voyage en main et te font visiter. **C'est plus avantageux au niveau du prix et on fait plus de rencontres**. Cela donne un aspect plus authentique, un goût très *british* au voyage ».

Un peu plus près de l'université se trouve **Clacton**, en bord de plage : pour s'y rendre, il suffit de prendre le bus pour environ quarante minutes de trajet. Sullivan a son petit rituel : « On va au restaurant puis on passe au supermarché du coin s'acheter sucreries en tout genre. Ensuite, on marche le long de la plage avec le soleil inexistant qui frappe la mer, on s'arrête sur le sable et on s'assoit en mangeant et en discutant politique, musique, sport, ou du repas qu'on va manger le soir... »

Ces escapades permettent d'apprendre à connaître la culture anglo-saxonne qui peut nous sembler éloignée quelques fois, mais aussi à prendre l'air et marcher pour se vider la tête des cours et des *deadlines*.



Ecosse et Croatie : Le Royaume-Uni, mais pas que !

De son côté, Fanny Vidal, en troisième année du double diplôme, a profité de vols peu chers partant de l'aéroport *Stansted* à Londres pour voyager. En février de sa deuxième année, ils sont partis à neuf à **Edimbourg** pour la somme de vingt-trois euros chacun.

« On logeait dans un appartement bien placé et vraiment pas cher ! Il était prévu pour huit personnes, mais il était assez grand pour tous nous héberger finalement. On faisait tout à pied. », même s'il faisait très froid d'après elle (7 degrés !) : « il faut bien s'équiper ! ». Ils ont pu visiter facilement la ville dont le château d'Edimbourg et l'Arthur's Seat, une colline offrant une vue imprenable sur toute la ville. « Le National Scottish Museum est composé d'œuvres anciennes, mais aussi d'art moderne : en plus d'être gratuit, c'était chouette de pouvoir comparer les deux styles ! On peut aussi visiter les souterrains ». Le petit groupe s'est aussi aventuré dans de nombreux bars parmi lesquels un qui se trouvait dans une ancienne église avec une scène où se produisaient des groupes locaux. Ils s'y sont rendus en période de Super Bowl donc ils ont même pu regarder le match ! « Il y aussi beaucoup de distilleries de whisky à visiter mais il faut s'y prendre à l'avance », m'a-t-elle prévenue. « On ne l'a pas fait et on n'a pas pu les visiter. En plus, en partant aussi nombreux, c'est plus difficile de se mettre d'accord et de se déplacer ». A prendre en compte donc !



Edimbourg



La Croatie

Fanny est aussi partie à la conquête de la **Croatie** en juin, juste avant le Summer Ball organisé à Essex. Le billet d'avion aller-retour de l'aéroport de Stansted à celui de **Zadar** lui a coûté 80 euros. « On est partis à 11. On a loué des voitures les deux premiers jours, car on se rendait dans un endroit au bord de la plage un peu reculé, donc difficile d'accès. » Après être passés par la réserve naturelle de **Krka** « à couper le souffle », ils ont visité **Trogir** (« trop beau), **Nin** (« je ne conseille pas ») et Zadar. « En Croatie tout est peu cher : on a payé 30 euros chacun pour six nuits de logement ! A Zadar, on a même pris un bateau à 3 euros pour aller passer la journée sur une petite île. On a mangé sur une terrasse au-dessus de l'eau pour six à sept euros. »

Noël sur le campus...

Si tu as une passion obsessionnelle pour Noël et tout ce qui en découle comme moi, tu en attends beaucoup en arrivant en Angleterre, pays reconnu pour ses traditions kitschs qu'on aime tant. C'est avec plaisir que j'annonce qu'entre **décorations de Noël, chansons de Noël, marchés de Noël, repas de Noël, vous serez servis**. Même votre boîte préférée (*Sub Zero of course*) se mettra au goût du jour.

Dès le lendemain d'Halloween, les cafés de l'université se sont vus distribuer des gobelets en carton ornés de bonhommes de neige et de Pères Noël et la *V team* proposait des missions de décoration sur le campus. On faisait ses courses bercés par des chansons de Noël clichées au *Tesco*. Il n'est jamais trop tôt à Essex ! De grands sapins décorés ont alors été installés sur les *squares* et devant la bibliothèque afin de donner du courage aux étudiants qui pouvaient l'admirer depuis la fenêtre de la BU, à l'approche des inquiétantes *deadlines*...



Volunteering pour la Santa Fun run avec la French Co'!

Pas sûr que ces dernières les aient empêché de finir leur soirée à *Sub Zero* pour profiter des *many christmas parties* organisées.

On retient la fameuse *Snowball party* où il est possible de se prendre en photo avec Santa pour être récompensé par un cadeau tels que des bonbons ou un ouvre bouteille (pratique !). Des *minces pies* et des bonnets de Noël sont distribués pour accompagner les étudiants se déhancher sur

All I Want For Christmas Is You, sous une pluie de fausse neige lancée par les canons de la boîte.

...Entre étudiants : diners de Noël...

Mais la vie étudiante à Essex ne se résume pas qu'à sortir à *Sub*. Il y a aussi les *predrinks* ! En effet, nombre de *societies* organisent des repas de Noël.



Solène, en première année, a assisté à celui de **l'équipe de lacrosse**. « Le club a loué une grande salle dans un restaurant situé à *Wivenhoe*. Tout le monde était sur son 31. C'était très drôle car d'habitude on se voit plutôt pleins de boue ! On a eu droit à des crackers avec des jeux idiots et des taille-crayons en forme de cœur. Pour le repas, pratiquement tout le monde a pris le repas traditionnel avec *turkey*, saucisses enroulées dans du bacon bien sûr et *Christmas pudding* ! Ensuite, il y a eu une remise de prix pour les joueurs les plus méritants de la saison suivie de quelques discours. Bref, c'était très sympa ».

Des 1A ont aussi organisé leur propre **repas traditionnel**, à l'initiative de Louise Lepercq, dans la grande cuisine des *South Towers*. Les étudiants se sont retrouvés autour de dindes, de purée de pomme de terre et d'un crumble à la pomme accompagné bien évidemment de vin français.



Le dîner s'est terminé en beauté avec *Milk It*, la soirée karaoké incontournable du lundi soir.

... Et secret santas...

Pour se mettre pleinement dans l'ambiance des fêtes, le groupe des 1A a mis en place un *secret santa* à partir de mi-novembre. Un budget de 10 livres était donné, et les étudiants avaient jusqu'au 10 décembre pour trouver un cadeau à l'élu de leur cœur (c'est-à-dire la personne qu'ils avaient tiré au hasard quelques semaines plus tôt). Tout ce beau monde s'est donné rendez-vous aux *squares* pour un échange de présents digne d'un matin de 25 décembre géant.



Le secret santa des premières années



... Et enfin marchés de Noël !

Pour finir, on ne peut évidemment pas passer à côté des marchés de Noël. Il suffit de 15 minutes en bus pour se rendre à celui de **Colchester**, situé tout le long de *High Street* le 8 décembre. On se balade entre les stands de *fudges*, de *gingerbread men*, saucisses allemandes... encore une fois accompagné des chansons de Noël et des luminaires accrochés un peu partout en ville. Bref, l'endroit idéal pour trouver le cadeau de dernière minute à rapporter à sa famille. **L'Université** a elle aussi organisé son propre marché de Noël sur les *squares* avec ses stands de gâteaux ou de vin et cidre chaud. On pouvait là aussi se prendre en photo accompagné du Père Noël, caresser des chiens en pull de Noël d'un goût particulier, ou sauter dans une boule de neige géante. Les différents clubs et *societies* proposaient à leur tour leurs propres installations. La French Connection vendait brownies, pommes d'amour et boules de Noël à faire soi-même afin de récolter des fonds pour l'association *TeamTrees*. Des cartes étaient distribuées aux étudiants dans le but de noter un petit mot pour ceux restant sur le campus lors des fêtes pendant les vacances. Ceux-ci ne sont pas oubliés : des fêtes et des repas de Noël sont prévus pour les élèves dans l'impossibilité de rentrer chez eux.

On est donc bien entouré à Noël à Essex ! Il ne faut pas hésiter à aller voir autre part qu'à l'Université donc, car on trouve des marchés de Noël un peu partout, dont le *Christmas Wonderland* à Londres. Les étudiants qui restent sur place pendant les vacances sont aussi pris en compte avec de nombreuses activités qui leur sont proposées. En tout cas, vos soirées étudiantes sont assurées !

Ce n'est pas un secret que plus votre dossier est unique, plus il marquera les esprits. Le DD vous offre de nombreuses opportunités pour élargir vos compétences et votre expérience, donc saisissez-les ! On vous a déjà parlé des nombreuses *sociétés*, des clubs de sports, des stages, etc. Mais aujourd'hui, l'Asso du DD tient à vous parler d'une autre façon de peaufiner votre dossier académique, et d'enrichir sa culture générale par la même occasion : le Collège de droit !

Les étudiants des universités de **Toulouse-Capitole et de Lyon 3** ont la possibilité d'intégrer le Collège de droit de leur faculté respective, composé d'une promo de 100 étudiants par an. Malheureusement, cette opportunité n'existe pas à l'Université Paris-Nanterre.

Comme nous en témoignent quelques élèves de L3 actuels, intégrer le Collège de droit c'est avant tout une belle opportunité pour **élargir sa culture générale**. En effet, les cours du Collège de droit, contrairement à ce que le nom du programme pourrait laisser penser, ne sont pas des cours de droit. Au contraire, à Toulouse le programme du Collège de droit s'articule autour de quatre cours de culture générale par semestre. Par exemple, ce premier semestre les cours se concentraient sur les "Tableaux qui ont marqué la France". Faire partie du Collège, c'est donc aussi un bon moyen d'étudier des thèmes étroitement, voire pas du tout liés au droit et "faire autre chose de très intéressant", notamment des rappels en histoire "plus en profondeur que ce qu'on fait au lycée", comme l'expliquent Zoé et Mélina.

De même à Lyon, il ne s'agit pas de cours de droit, mais d'une participation obligatoire à une **conférence** de deux heures chaque semaine sur des sujets aussi variés qu'intéressants : ce semestre, Arthur a pu assister à une conférence sur les djihadistes en Irak, mais aussi à une Table ronde sur le thème "Vin, droit et vigne".

À Toulouse, **l'évaluation** est faite par le biais d'une colle par semestre : un oral de 15 minutes sur un texte. Les étudiants doivent également rédiger un mémoire sur un sujet choisi par leurs soins, l'exercice se fait par groupe de 5 à rendre en fin d'année, aux alentours de mai. Ce mémoire est d'ailleurs un bon moyen de rencontrer de nouvelles personnes, comme nous le précise Carla. Les étudiants de Lyon sont aussi évalués en fin d'année, mais les modalités d'évaluation n'ont pas encore été annoncées.

Alors, **pourquoi intégrer le collège de droit** si ça n'a pas de rapport avec le droit ? Les étudiants comme les professeurs vous l'assurent, le Collège de droit est très prestigieux et donc

très bien vu sur votre dossier. En effet, en faire partie vous permet de montrer votre **motivation**, votre **sérieux**, mais aussi votre **ouverture d'esprit**. Ce n'est que bénéfique pour vous et vos futures candidatures en Master.

De plus, Mélina nous explique que même si les thèmes étudiés n'ont pas de rapport direct avec le droit, le Collège de droit est une forme de **soutien** supplémentaire pour les étudiants, avec des professeurs qui sont beaucoup plus présents et à l'écoute. Carla ajoute que les exercices et le travail à fournir permettent de développer votre **rigueur**, atout non négligeable.

Comment rejoindre le collège de droit ?

L'admission au Collège de droit n'est tout même pas automatique.

À Toulouse, l'entrée se fait de plein droit si vous avez obtenu plus de 14/20 de moyenne générale. Dès lors, vous pouvez vous inscrire au Collège en même temps que les inscriptions pédagogiques de l'Université.

À Lyon, la sélection est plus complexe : l'étudiant doit rédiger une lettre de motivation ainsi qu'un CV. Les notes comptent également : l'entrée au Collège en L1 se fait avec un minimum de 15/20 de moyenne.

De plus, la particularité du Collège de droit de Toulouse Capitole est que, contrairement à Lyon où le programme se déroule sur les trois années de Licence, le programme de Toulouse se fait durant la L3 et le Master (M1/M2). Cela signifie qu'entrer au Collège de droit implique de rester au moins en M1 à Toulouse, et donc nécessairement en M2 compte tenu de la nouvelle réforme... Néanmoins, Zoé nous assure qu'après une année, les étudiants obtiennent tout de même un certificat pour montrer l'implication de l'étudiant au sein du Collège.

N'ayez crainte, le Collège de droit **ne met pas en péril votre L3**, au contraire, avec un minimum de sérieux, d'assiduité, et de bonne volonté, vous réussirez très bien, comme nous

l'assurent les étudiants de cette année ! Enfin, les cours ou conférences sont aussi un moyen de **découvrir de nouveaux métiers** ou les passerelles qui s'ouvrent à vous. En élargissant

vos connaissances, vous vous ouvrez aussi de nouvelles portes, auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé avant...!

Un grand merci à Méлина CAVAILLÉ, Carla MOLINÈS et Zoé PERRE de Toulouse-Capitole et Arthur LAMBERT de Lyon-3 d'avoir pris le temps de m'aider dans la rédaction de cet article !

Initiatives d'étudiants, à Essex comme en France – *Le Concours d'éloquence de Novembre 2019 organisé par un étudiant du double diplôme* Par Georgia Lahnstein

Pour une grande première, le concours d'éloquence d'Alexandre Alecse eût un franc succès. S'étant déroulé l'après-midi du 20 novembre à l'Université d'Essex, celui-ci a réuni participants, jury et spectateurs venus nombreux en cette occasion.

Les 8 paires formées par les 16 participants ont débattu pour la première phase du concours sur des sujets divers. Parmi eux, on retrouve « **L'argent fait-il encore le bonheur ?** », « **Les enfants disent-ils toujours la vérité ?** » ou encore « **Le Redbull donne-t-il vraiment des ailes ?** ». Ayant pris connaissance des sujets une quinzaine de jours à l'avance, les élèves ont décidé d'un commun accord qui serait l'opposition et ont ainsi préparé leurs arguments avant de se retrouver face au jury le jour J.

Ayant observé et vécu le concours en tant que spectatrice, je peux vous assurer que même la plus ardue des préparations ne peut garantir au participant une performance réussie. En effet, même si chaque paire avait 10 minutes partagées équitablement afin de s'exprimer, vient ensuite la redoutable épreuve des questions du jury. Celui-ci pose des questions auxquelles les candidats ne sont pas préparés afin de tester leur éloquence plus spontanée. Enfin, ne vous en faites pas pour nos candidats car la salle était remplie de camarades et amis venus en force soutenir nos martyres !

Bref, le concours s'étant fini sous un tonnerre d'applaudissements et un suspense certain (les noms des gagnants n'ont pas été dévoilés directement à l'issue du concours mais seulement dans la semaine ayant suivi le déroulement de celui-ci), et curieuse comme je le suis, j'ai voulu en savoir plus sur son organisation. Mais qui de mieux pour m'éclairer qu'Alexandre lui-même, organisateur du concours.



Interview de l'organisateur



Comment t'est venue l'idée d'organiser ce concours d'éloquence ?

« J'avais envie d'organiser quelque chose dans le cadre du double-diplôme et le concept du concours d'éloquence semblait bien correspondre à mes aspirations. J'ai donc décidé de l'organiser pour les étudiants francophones de l'université. »

Comment s'est mise en place l'organisation de du concours ? T'es-tu fait aidé ?

« J'ai d'abord préparé tout le projet pendant les vacances en travaillant sur les thèmes et l'organisation générale du concours. J'ai demandé à Mme Pégorier son avis par rapport au projet et elle m'a permis de faciliter l'organisation du concours. J'ai présenté l'idée aux étudiants qui étaient très enthousiasmés et je devais compter sur la participation d'un nombre conséquent d'étudiants pour pouvoir réaliser le projet. Par la suite, j'ai réparti les différents participants au hasard dans des duos et je leur ai assigné les thèmes. Ils avaient 2 semaines pour préparer leur argumentation, ce qui semblait suffisant pour la 1^{ère} phase. »

De qui le jury était-il composé et pourquoi ce choix ?

« Le jury était composé de 3 professeurs et 3 étudiants du double diplôme dont moi-même. Je voulais associer des professeurs et des étudiants dans le jury, afin de refléter une diversité d'opinions plus variée sur les performances des participants. »

En quoi participer à un concours d'éloquence est-il bénéfique pour un étudiant en droit ?

« J'ai remarqué lors de ma 1^{ère} année que beaucoup d'étudiants avaient peur de prendre la parole lors des TDs. Le concours a pour but d'encourager les étudiants à parler plus en public et présenter leurs opinions sur un sujet précis (comme durant les TDs). On n'a pas, dans le cadre des études de droit, de cours de rhétorique ou des entraînements à l'art oratoire. Cela me paraissait dommage pour un étudiant de ne pas avoir une expérience à la fin de son cursus, car ce sont des qualités très importantes et demandées dans les professions juridiques. »

Quels étaient les critères objectifs recherchés par le jury dans un concours d'éloquence ?

« Le terme éloquence regroupe plusieurs critères. D'abord, il fallait une bonne prestance, ne pas être stressé et une aisance orale lors de la présentation. On a fait aussi attention au langage des participants et à la manière dont ils présentaient leurs propos. Chacun pouvait avoir son propre point de vue mais quelques candidats sortaient plus du lot que d'autres. »

Le public cherche quant à lui beaucoup plus le divertissement et c'est un critère de sélection dans le concours, mais le jury doit aussi faire plus attention sur le fond des idées et la structure de l'argumentation pour voir si tout est cohérent. Les questions posées aux candidats ont aussi pesé dans la balance lors du choix des finalistes. Puisque le jury recherche des qualités distinctes de celles du public, je peux vous assurer que la délibération a été difficile en vue de la prestation de nos candidats. »

Pour finir, la finale du concours qui se déroulera début 2020 sera un exercice relativement différent de celui s'étant déroulé avant. Un mot d'encouragement et des conseils pour nos finalistes ?

« Je souhaite tout d'abord bonne chance à tous les finalistes ! Les sujets vont être donnés courant janvier pour que les candidats aient assez de temps pour se préparer. Ils auront 10 minutes pour leur argumentation, ce qui demande un peu plus de travail que pour la phase de qualification. On attend maintenant d'eux de très bonnes performances pour la finale ! »

En remerciant Alexandre d'avoir organisé un évènement auquel j'ai pris un grand plaisir à assister moi-même, j'espère que les futures promotions qui se trouveront au Royaume-Uni l'année prochaine sauront prendre la relève et perpétuer l'initiative étudiante réussie d'Alexandre.

Contrairement aux idées reçues, la French Connection n'est ni la seule *society* à accueillir les étudiants du double diplôme, ni à en compter dans son *executive team*, même si elle reste une des *societies* incontournables sur le campus. Nous avons donc retrouvé ces français ayant élargi leurs horizons en rejoignant des *societies* ouvrant la voie à des enjeux politiques, humanitaires et même sportifs, dans un contexte international.

« **Militer, médiatiser, protéger** », trois mots qu'Auriane a choisi pour décrire **Amnesty International**, dont elle est la *Welfare Officer*. Venant de Lyon, elle entame sa seconde année à Essex. Elle rejoindra donc Lisa, la *Media Officer* d'Amnesty. « Amnesty promeut la défense et le respect des droits de l'homme » explique Lisa. À notre échelle, on essaie de sensibiliser les gens aux **problèmes actuels, aux différentes violations des droits de l'homme** dans le monde dont les gens ne sont pas forcément au courant. » Auriane termine par dire « Amnesty est une *society* **d'actualité**, on aborde des sujets et des problématiques modernes tels que l'impact du **changement climatique** sur les droits humains, les **droits des homosexuels et transgenres**, le **trafic humain** dans certains pays, les **droits des sans-abris** etc. »



Amnesty International a récolté £110 pour l'association *Rough Sleepers*, avec la participation d'Auriane (deuxième à droite) aux côtés des françaises Albane et Judith (à gauche) afin de loger pour la nuit les personnes sans-abri.

À sa tête, **Alexis**, entame sa seconde année au sein du double diplôme avant de rejoindre l'université de Nanterre. « C'est cool d'avoir ce lieu où on peut s'informer et parler de problèmes qui touchent notre monde, et agir comme on peut à notre échelle ». En collaboration avec d'autres *societies* comme la *European Union Society*, la *Human Rights Society* ou la *Kurdish Society*, Amnesty traite de **problématiques majeures** tels que le trafic d'êtres humains en Bulgarie, les protestations à Hong-Kong ou bien la situation actuelle en Syrie. Nos trois étudiants français nous décrivent alors une association internationale humanitaire **active, volontaire et prospère**. Cependant, c'est aussi une société cachant une déception au regard de la **diversité** en son sein. « Il y a essentiellement des français dans Amnesty et même si c'est une bonne chose, j'aimerais bien qu'il y ait plus de diversité culturelle » confie Auriane. Lisa explique cette insatisfaction : « cela peut poser des problèmes car les français parlent beaucoup en français, et c'est difficile pour les internationaux de venir discuter avec eux, ils se sentent peut-être un peu exclus ».

Nous avons aussi eu la chance d'échanger avec **Adèle** qui terminera sa seconde année à Essex pour partir à Nanterre. Sa particularité ? Adèle fait partie de la *Marine Conservation Society* et de la *Model United Nation*, mais s'avère être aussi la trésorière de la *European Society*, la *Welfare Officer* de la pole dance et du kickboxing, mais encore la *General Representative* au *Essex Blades Committee*. Adèle s'est confiée sur sa vie au sein de la **European Society (ES)**. Adèle nous explique : « La *European Society*, tout d'abord fondée contre le Brexit avant le referendum, est aujourd'hui devenue une *society* plus culturelle et se veut un moyen de maintenir une **identité européenne sur le campus** ». Contrairement à Amnesty, la ES ne compte très peu de membres français. A titre d'exemple d'activités de la ES, cette dernière a pris part à la *European Food Night*. « C'était un franc succès, nous avons levé des fonds pour une *food bank*, plus de 80 personnes sont venues ! Nous avons convié 8 *societies*



représentant un pays pour nous faire goûter leur cuisine, et avons eu un *feedback* très positif ». Plusieurs associations étaient présentes comme la *Canadian Law Society* ou bien la *French Connection*. Elle nous explique plus tard « Mon rôle de trésorière était très important, j'ai dû faire le remboursement aux *societies* et la donation à la *food bank*, ce qui a été difficile puisque nous avons un mélange de liquides et d'argent collectés grâce à une vente de billet sur internet, cela a donc nécessité beaucoup de visites au SU. »

Flora, seconde année, fait partie de **Model United Nations**, en plus de faire partie de la **swim team**. Elle a expliqué brièvement ces deux *societies* : « La *swim team* est une

société d'entraînement sportif, la *MUN* est une **simulation des comités des nations unies**. Cela signifie que nous nous réunissons chaque semaine, chacun choisit un pays duquel il va représenter la position sur un sujet précis dans un comité de l'ONU décidé à l'avance. » Bien qu'elle ne fasse pas partie de l'*executive team*, elle nous explique « en ce qui concerne la *MUN*, je gravite très proche du *board* et aide régulièrement en renfort »

Malgré une baisse d'activité qu'elle constata, Flora ne se laisse pas abattre pour autant : « Etant donné que je ne suis pas une *executive*, j'estime m'impliquer en tant que membre avec le statut un peu particulier d'avoir participé l'année dernière de manière très assidue, explique-t-elle, et donc d'être un peu plus familière que d'autres dans le fonctionnement de la *society*, ainsi que les activités. », tout en restant à jour avec ses cours.

Amy-Julie, quant à elle, a fondé la **Jewish society**, et en est la Présidente, une **association culturelle et religieuse**, qui offre avant tout un espace de vie aux étudiants juifs d'Essex, et qui permet de pratiquer la religion sur le campus. C'est également une association où les étudiants se retrouvent pour célébrer la culture juive. Amy-Julie raconte la difficile création de la *society* : « Plus de 200 étudiants ont voté contre la création, par pur et simple antisémitisme. C'était une période très difficile, qui montre la dure réalité et la montée de l'antisémitisme en Europe. » Le *Student Union* a ensuite annulé le vote et ratifié la Jewish Society avec effet immédiat.

Les événements de l'association sont multiples, entre la pratique hebdomadaire du shabbat, la célébration des fêtes juives, l'organisation de débats et questions d'actualité, sur la mémoire de la Shoah par exemple, ou encore de conférences ouvertes à tous. « Chacun est le bienvenu à nous joindre pour en apprendre plus sur le judaïsme et le peuple juif ». L'association a par exemple collaboré avec le *Lakeside Theatre* pour une pièce de théâtre au mois de novembre, sur les théories du complot et l'antisémitisme au sein du parti *Labour*. Prochainement, la *society* collaborera avec l'Université pour la *Holocaust memorial week*.

Pour Amy-Julie, cette *society*, c'est avant tout un **engagement personnel**, pour sa religion et son peuple. Elle souhaitait offrir l'opportunité aux étudiants d'Essex de se retrouver, pratiquer la religion et s'épanouir culturellement. C'est aussi une manière de se battre contre l'antisémitisme, mais également informer les étudiants, qui souvent s'expriment sur un sujet sur lequel ils ne savent que très peu, selon Amy-Julie. En trois mots, pour décrire la *society* : « **aventure, familial, achievement** ». Aventure pour la création compliquée de la *society* et largement retranscrite dans l'actualité, notamment par la BBC. Familiale pour l'ambiance au sein de la *society*. Et *achievement* pour l'accomplissement personnel d'être présidente de la *society*, et vivre pleinement l'expérience d'Essex.

Un grand merci à tous les étudiants qui ont participé afin de permettre la rédaction de cet article ! Nous les félicitons pour leur engagement et espérons que cela donnera l'envie à d'autres encore de s'engager dans la vie associative sur le campus, ou en général.

FOCUS SUR L'ORIENTATION POST-DD

Annual FBLS Legal Forum

Mercredi 20 novembre, des étudiants du double-diplôme se sont rendus à Londres à l'occasion de la conférence annuelle de la FBLS (*Franco-British Lawyer Society* ou Association des Juristes Franco-Britanniques), le *Legal Careers Forum*. Cette conférence a pour but de faire rencontrer aux étudiants des professionnels du droit, dont le domaine d'expertise allie le système juridique britannique et français. Idéal pour des étudiants suivant une formation comme la nôtre ! Nous avons intégré à la Newsletter cet article rédigé par le bureau Essex de l'Association du DD.

Les étudiants ont tout d'abord rencontré **Floriane Laruelle**, de nationalité française et actuellement *Solicitor's Trainee* à Dawson Cornwell. Floriane a fait une Licence de droit français à Strasbourg avant de faire un Master en Droit International avec une année *Erasmus* à Birmingham. Elle a commencé sa carrière en tant que *paralegal*. Pour devenir *solicitor* en Angleterre, elle a choisi de faire un *LPC (Legal Practice Course)* d'un an. Floriane Laruelle nous explique que le droit de la famille anglais est très différent du français. En effet, non seulement la protection juridique des familles est moindre, mais les cas qu'elle gère sont souvent très difficiles moralement. Selon elle, le droit de la famille n'est pas pour les âmes sensibles !

Lucie Bruneau-Carpentieri, elle, est assistante de la Magistrate de liaison à l'ambassade française de Londres. Elle est également avocate au barreau de Paris. Précédemment, elle a été *Legal Headhunter* à SSQ London ce qui lui a fait réaliser qu'il est facile de trouver un travail à Londres, mais que pour les avocats de droit français classique, cela est plus compliqué car il y a beaucoup de juristes qui veulent venir vivre à Londres et donc beaucoup de concurrence. Concernant le travail à l'ambassade française à Londres, elle nous invite à postuler pour des stages mais tiens à nous mettre en garde que les possibilités sont minimes puisque beaucoup de stagiaires viennent de l'Ecole de la Magistrature. Néanmoins le stage peut être très enrichissant si l'on ose postuler !



Se trouvait aussi dans le panel **Leonardo Carpentieri**, qui est maintenant avocat à LMS LLP à Londres, mais aussi avocat au Barreau de Paris spécialisé en arbitrage international, principalement dans le secteur des infrastructures et de l'énergie. Il est aussi Président de la branche anglaise de l'Association.

Qu'est-ce que l'arbitrage ? Un moyen de résoudre les conflits entre entreprises et Etats sans faire appel aux tribunaux. En général, ces cas durent entre une à trois années. C'est un milieu qui demande de voyager. Il n'est pas nécessaire de connaître le droit du pays dans lequel on exerce, puisqu'on utilise principalement le *common law* et le *civil law*. Il est intéressant de voir ici que ce milieu utilise beaucoup le droit comparatif, un lien avec notre diplôme qui serait facilement exploitable.

Rosallie Johnstone elle, vient tout juste de terminer son *training contract* avec Gide Loyrette Nouel LLP London, et est maintenant qualifiée en droit bancaire et financier. Elle fait donc de la sécurisation, et conseille des banques et autres firmes. Avant ça, elle avait d'abord eu une licence de droit en Angleterre avant d'avoir sa licence française.

Sally Osborne est notaire publique, elle touche donc à plusieurs juridictions de différents pays. Son amour pour la langue française lui a permis d'ouvrir une branche française au cours de sa carrière à Londres.

Simon Horsington était le « *chairman* » du panel. Avocat au Gray's Inn Square Chambers, il a un parcours très international. Il est un des membres fondateurs de la FBLS, un chevalier de l'Ordre National du Mérite et de l'Ordre du Mérite Maritime.

Tout cela donne une petite idée des différents parcours que l'on peut exercer avec un profil franco-britannique et surtout montrer aux étudiants que le nombre de possibilités en sortant de leur formation est loin d'être limité.

Tips donnés par les intervenants : A noter !

- *Networking* ! Il est essentiel de développer son réseau professionnel, rencontrer de nouvelles personnes : vos contacts pourraient bien vous servir dans un futur proche !
- Apprenez et maîtrisez autant de langues que possible, les clients ont tendance à avoir plus confiance en vous quand c'est le cas.
- Personnalisez vos lettres de motivation pour les stages, mettez-y du temps. Soignez vos applications et renseignez-vous bien sur la *firm* ou le cabinet qui vous intéresse. Il vaut mieux faire une bonne candidature, que 10 qui ne donneront rien !
- Rejoignez des associations portant sur le droit (comme la FBLS) : c'est toujours plus valorisé.
- Allez à des conférences de droit qui vous intéressent, renseignez vous sur vos centres d'intérêts, vers quel domaine vous souhaitez vous orientez...
- N'hésitez pas à faire du volontariat, toute expérience est bonne !
- Gagner de l'expérience en faisant du *paralegal*, c'est-à-dire de l'assistance juridique.

Présentation du métier de Magistrat par Hélène Moreau, Vice-Procureure au Parquet de Lyon Par Bérénice Marcotte

Le 19 novembre 2019, à Lyon 3, les étudiants de L3 ont pu assister à l'intervention de **Hélène Moreau, Vice-Procureure au parquet de Lyon en charge du service de l'exécution des peines**, que certains avaient d'ailleurs déjà rencontré lors de la Nuit du droit, puisqu'elle était intervenue lors de la conférence sur la fin des prisons. Notre Professeur de procédure pénale, Patrick Mistretta, a en effet jugé bon de réserver un de ses cours à l'intervention d'un professionnel, afin de concrétiser un peu le contenu de la matière.

Hélène Moreau est donc venue nous éclairer sur le métier de magistrat, un débouché phare des études de droit, mais pourtant pas toujours bien compris.

Devenir Magistrat : moyen d'accès à L'ENM

L'Ecole Nationale de la Magistrature recrute de deux façons : par concours, ou via un recrutement sur titre. Concernant le recrutement via concours, il y a en réalité 3 types de concours : un pour les étudiants, un pour les fonctionnaires et un dernier pour les professionnels ou salariés du secteur privé. Le recrutement sur titre est ouvert aux personnes qui bénéficient de 4 ans d'expérience dans les domaines juridiques.

Ce qu'on peut retenir : l'accès à l'ENM est difficile, et le nombre de place limité : entre 100 et 250 auditeurs sont recrutés chaque année par l'Ecole. Cependant, Hélène Moreau note tout de même que ces dernières années sont marquées par une augmentation du nombre de postes, rendant le concours plus favorable.

Les fonctions exercées par les Magistrats

Une fois rentrés à l'ENM, les auditeurs de justice suivent une formation à 5 métiers différents que sont susceptibles d'exercer les jeunes magistrats :

- La **fonction généraliste**, juge au Tribunal de Grande Instance ou au Tribunal d'Instance, qui deviendront le Tribunal Judiciaire en 2020.
- **Juge d'instruction**, magistrat du siège qui dirige l'enquête lorsqu'une instruction est ouverte, ce qui est automatiquement le cas lorsqu'un crime a été commis.
- **Juge des enfants**, magistrat au sein du TGI qui a deux casquettes : assistance éducative, mais aussi connaissance, instruction et jugement de tous les délits ou crimes commis par des mineurs.
- **Substitut du Procureur**, magistrat du parquet qui dirige les enquêtes de police lorsqu'une instruction n'est pas ouverte, dont le métier implique un traitement direct avec les enquêteurs de police, mais aussi plaidoirie et réquisitions au tribunal pour défendre l'intérêt général et poursuivre les auteurs présumés d'infractions. Comme le rappelle Hélène Moreau, il s'agit d'un métier exigeant, qui nécessite une extrême disponibilité.
- **Juge de l'application des peines**, qui suit les condamnés en milieu ouvert, dès lors qu'il y a peine alternative à l'emprisonnement. C'est un travail qui s'inscrit en partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation, mais aussi avec les associations et les experts.



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

Hélène Moreau rappelle que l'exercice de ces fonctions varie extrêmement en fonction de la taille de la juridiction. Dans une plus petite juridiction, les magistrats sont appelés à exercer des fonctions différentes alors que dans une plus grande, ils auront vocation à se spécialiser.

Pour Hélène Moreau, la fonction la plus « facile » pour commencer serait le parquet, car il implique un échange entre collègues, un certain travail d'équipe sur les dossiers, contrairement au juge d'instruction par exemple. Quant à la fonction la plus intéressante après plusieurs années de carrière, il s'agit pour Hélène Moreau du juge de l'application des peines. Les dossiers sont intéressants, la fonction est riche, et au contact direct du justiciable.

Un métier exigeant mais passionnant

Il est également nécessaire de noter que le métier de magistrat est un métier difficile, où il y a une énorme charge de travail, surtout lors des années de prise de fonctions. Pour nous donner une idée, la Vice-Procureure nous a décrit quelques journées types qu'elle est amenée à vivre : des horaires tels que 8h30-22h pour une journée à la maison d'arrêt, examen d'une centaine de dossiers lors d'une journée en Commission d'Application des Peines où il est courant de finir aux alentours de minuit. Il y a aussi les permanences générales qui peuvent avoir lieu le weekend. Vous l'aurez compris, il s'agit d'un métier prenant !

Cependant, il ne s'agit pas ici de décourager : le métier de magistrat n'en reste pas moins passionnant, d'un point de vue intellectuel comme humain, et présente l'énorme qualité de possibilités de carrières et d'exercice de fonctions riches et variées.

Le droit de la femme dans l'Union Européenne

Après un article posté sur les réseaux sociaux de l'Association sur le Grenelle des violences conjugales qui s'est achevé le 25 novembre, nous souhaitons une nouvelle fois évoquer ce sujet d'actualité, puisqu'une étudiante de Master 1, Charlène Bossard, aussi Vice-Présidente de l'Association à Nanterre, a assisté à une conférence portant sur le droit des femmes, et a accepté de nous en parler plus en détails.

L'Université d'Essex a été en grève du 25 novembre au 4 décembre 2019 pour plusieurs raisons dont **l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes**. En effet, au Royaume-Uni les femmes gagnent 20% de moins en moyenne que les hommes selon *Eurostat* et cette discrimination économique se retrouve à travers toute l'Europe, car la **différence salariale** entre les hommes et les femmes est d'environ **16% en moyenne pour l'Union Européenne**. Le mercredi 13 novembre 2019, l'association du Master Affaires Européennes de la Sorbonne a organisé la conférence « **Droits des femmes : réalités et ambitions dans l'UE** ». Charlène Bossard, une étudiante du double diplôme actuellement en Master 1 Droit des Affaires à l'Université de Nanterre, y a participé. Elle a pu alors entendre de prestigieux intervenants notamment Madame Céline MAS, présidente d'ONU Femmes France, Madame Nathalie TOMASINI, avocate au Barreau de Paris, co-fondatrice du cabinet BT & Associés, ayant notamment défendu Jacqueline SAUVAGE et Madame Colombe CAHEN-SALVADOR, modératrice durant la conférence, co-fondatrice et co-directrice exécutive du mouvement NOW !, mais aussi un homme, Monsieur Baudouin BAUDRU, chef adjoint de la Représentation de la Commission européenne et chef du secteur politique de la représentation en France de la Commission européenne. De nombreuses questions ont été abordées dont celles sur le rôle que joue l'Union Européenne dans la construction des droits des femmes, sur les projets et les avancées de ces dernières années qui ont pu être observées au sein de l'Europe, mais aussi plus particulièrement au sein de la France avec les moyens dont dispose l'Etat pour agir en vertu du droit des femmes. Mais une des questions centrales était de savoir si l'UE et ses Etats membres doivent coopérer avec des Etats qui violent significativement les droits des femmes.

Nous avons posé des questions à Charlène sur cette conférence et voici ce qu'elle nous a répondu.

Pourquoi as-tu décidé d'assister à cette conférence ?

Les droits des femmes sont aujourd'hui au cœur des débats. Je tenais à assister à cette conférence car je trouvais important d'avoir l'avis de professionnels confrontés quotidiennement aux problématiques liées à la condition des femmes en Europe.

Qu'est-ce que cette conférence t'a apporté ?

Cette conférence m'a éclairé sur les moyens mis en œuvre par la Commission Européenne et l'ONU, ainsi que les droits nationaux des Etats membres pour améliorer la condition des femmes dans l'UE et leur application. Il y a un réel « gap » entre les projets des institutions et la pratique.

Quelle intervention t'as le plus marquée ?

C'est celle de Maître Nathalie TOMASINI qui fait le constat que l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'UE relève à ce jour de l'ambition car elle n'existe pas. Elle souligne notamment que nous vivons dans une société sexiste dans laquelle les salaires entre les hommes et les femmes ne sont pas égaux. Elle affirme aussi que le droit des femmes à disposer de leur corps n'est pas acquis dans l'UE en rappelant notamment qu'à Malte, à Chypre, et en Pologne, l'IVG est prohibée et qu'il est notamment restreint au Royaume-Uni.

Les droits de la femme ont bien évolué depuis une centaine d'années dans l'Union Européenne, entre le droit de vote en France en 1944 ou encore la légalisation de l'avortement au Royaume-Uni en 1967, mais ils restent au cœur de l'actualité notamment en France après la marche « *Nous Toutes* » organisée le samedi 23 novembre 2019 pour dénoncer les féminicides et autres violences faites aux femmes.

WHAT TO EXPECT ?

Les projets de l'Association au deuxième semestre

Travaux des Anciens ! Nouveau projet en formation!

En pleine période de révisions, il nous est venu à l'esprit qu'il existait, au sein du DD, un manque de communication des ressources. Chaque année, les étudiants sont projetés face à de nouvelles matières, et ne peuvent se référer qu'aux livres trouvés à la bibliothèque, ou aux écrits trouvés en ligne. D'où l'idée de créer un onglet sur notre nouveau site internet, dédié aux anciens travaux afin de permettre aux actuels étudiants de consulter des exemples de bons devoirs, et mieux appréhender la matière en question, ou encore la méthodologie.

Avec l'accord des professeurs, nous essayons à présent de récolter un maximum de *coursework*, *assignments* des deux années à Essex, toutes matières confondues. La seule obligation: avoir eu 65 ou plus comme note dans l'idéal.

Les nouvelles promotions pourront ainsi relire les écrits des étudiants, s'en inspirer, sans bien évidemment recopier, puisque le plagiat est non seulement banni à l'université mais sanctionné très lourdement (expulsion). Les révisions se passeront avec plus de détente, et la communication et le partage entre promos seront davantage promus !

Kits de survie !

Comme il a déjà été instauré par les bureaux précédents de l'Association, des Kits de survie spécial L3 et M1 devraient voir le jour en s'inspirant de ceux déjà faits, sans oublier une actualisation nécessaire. Chaque faculté partenaire aura ses propres kits, réalisés par des actuels étudiants de L3 ou M1.

Au programme : conseils pour survivre au retour en France, choix des majeures en L3, conseils pour le choix et la sélection en Master, mais aussi des aspects plus pratiques: bonnes adresses à partager, ou plan des salles. Le but : aborder sa prochaine année de la façon la plus sereine possible !

Organisation d'une nouvelle conférence?

Après le Brexit à Lyon, c'est au tour du bureau de Nanterre de s'activer dans l'organisation d'une conférence. Après longue réflexion, le thème sera la place des enjeux environnementaux au sein du droit international. Ce thème rassemblera plusieurs intervenants, tous spécialistes en droit environnemental, international, ou tout simplement dans les deux.

Travaillant dessus depuis début décembre, nous espérons que la conférence dynamise les étudiants et les motive à venir ! Alerte aux Parisiens, on vous y attend nombreux ! Plus d'informations seront sur Facebook très bientôt...

UN PETIT MOT DE MOTIVATION ET REMERCIEMENTS POUR FINIR !

Tout d'abord, si vous avez lu la newsletter jusqu'ici, on vous en remercie, car derrière ce joli dossier, il y a du temps, et beaucoup de travail.

Vous le savez déjà, mais l'Asso du DD est avant tout une association d'étudiants, donc il ne faut pas hésiter à nous envoyer un message si vous voulez avoir des informations sur l'orientation, participer à un projet, proposer des idées, rédiger un article, ou même juste aider d'une quelconque manière. Cela nous fait plus que plaisir de voir l'enthousiasme derrière nos efforts, donc toute aide est la bienvenue !

En attendant, on vous dit à très bientôt sur les réseaux, on continue tous les projets de ce semestre au prochain, et on se reverra aussi dans une prochaine Newsletter en juin 2019. Si vous souhaitez doré et déjà faire partie de la prochaine équipe rédactrice : faites-nous signe !